

LES ORIGINES DE LA COLLEGIALE DE SAINT FRAMBOURG A SENLIS

Jean-Michel DESBORDES

Directeur des Antiquités historiques de Picardie

La ville de Senlis, jadis chef-lieu de cité gallo-romaine, puis évêché, aujourd'hui sous-préfecture du département de l'Oise, région de Picardie, enferme, à une quarantaine de kilomètres au nord de Paris, un bel ensemble d'art civil et religieux médiéval qui lui vaut d'inclure un secteur sauvegardé. Les réhabilitations, déjà nombreuses dans le quartier de la cathédrale, sortiront bientôt de sa disgrâce l'église gothique de Saint-Frambourg, ancienne collégiale, en dernier lieu garage à voitures, achetée il y a peu par Maître Cziffra qui projette d'y fonder un auditorium consacré à Franz Liszt. Il a bien voulu nous autoriser à ouvrir un important chantier de fouilles dans la nef et le sanctuaire de l'édifice, préalable aux travaux de restauration du vaisseau mutilé.

1. La collégiale de Saint-Frambourg et son quartier (cl. R. Petit).



L'élévation de l'ancienne collégiale affecte la forme d'un rectangle allongé qui s'achève vers l'est par une abside semi-circulaire sans déambulatoire, ni bas-côtés, ni transept, mesurant 45,69 m de longueur et 9,75 m de largeur dans œuvre. La hauteur sous voûte atteint 22 m. La grosse tour du clocher a disparu depuis la Restauration et il n'en subsiste plus que la base (fig. 1, 2 et 3). Architecture et décor sont partout d'un même style gothique, qu'on peut situer dans les premières années du XIII^e siècle, hor-



mis deux chapelles qui s'ouvrent dans les murs gouttereaux de la nef et qui sont des adjonctions du XV^e siècle. Les documents littéraires attestent cependant l'échelonnement des travaux sur trois quarts de siècle environ. Le 9 mai 1177, le roi Louis VII pose solennellement la première pierre de la collégiale gothique (1). Celle-ci succédait à une église plus ancienne, consacrée à saint Frambourg, fondée par la reine Adélaïde, veuve de Hugues Capet, et qu'on disait établie sur un temple consacré à Minerve (2).

Mais la collégiale n'était pas encore achevée en 1257 puisqu'en cette année le pape Alexandre IV promulgue deux bulles qui invitent les chrétiens à financer les travaux en cours ; en 1259 encore, quarante jours d'indulgence sont promis à tous ceux qui répondraient à cet appel. Protection royale, sollicitude papale, étalement des travaux qui semblent contredire l'unité de style vérifiée dans l'élévation du vaisseau, tradition d'un sanctuaire gallo-romain sous-jacent, patronage de l'église par un ermite

mort vers 542 (3) : telles étaient, rassemblées, les sources qui constituaient notre base de recherches. Un texte du moine Helgaud, historien du roi Robert le Pieux, apportait en outre une précieuse indication : la fondation en ce lieu, par la reine Adélaïde, alors veuve de Hugues Capet, d'une communauté de chanoines (4). Cette fondation, qu'on peut placer aux environs de l'an mil, participe en effet de l'essor du mouvement canonial aux X^e et XI^e siècles, qui mérite ici un développement particulier.

† APILLEM PVOPIVS



† MARTVS AD BVNT †

† PEL TORB



#VSQVE DIEM



IES



**COULEURS
PAGES PRÉCÉDENTES**

11. P. 48 - Personnage peint sur le pilastre méridional (cl. P. Chéret).
12. P. 49 - Personnage peint sur le pilastre septentrional (cl. P. Chéret).

3 bis : plan de Saint-Frambourg.

A : gallo-romain (tour).

B¹ : mur Est de l'église primitive.

B² et B³ : pilastres Nord et Sud de l'église primitive.

B a.b.c.d.f : piliers de l'édifice primitif.
B e.g.h : assises des piliers de l'édifice primitif.

C¹ : « barre transverse » (époque gothique).

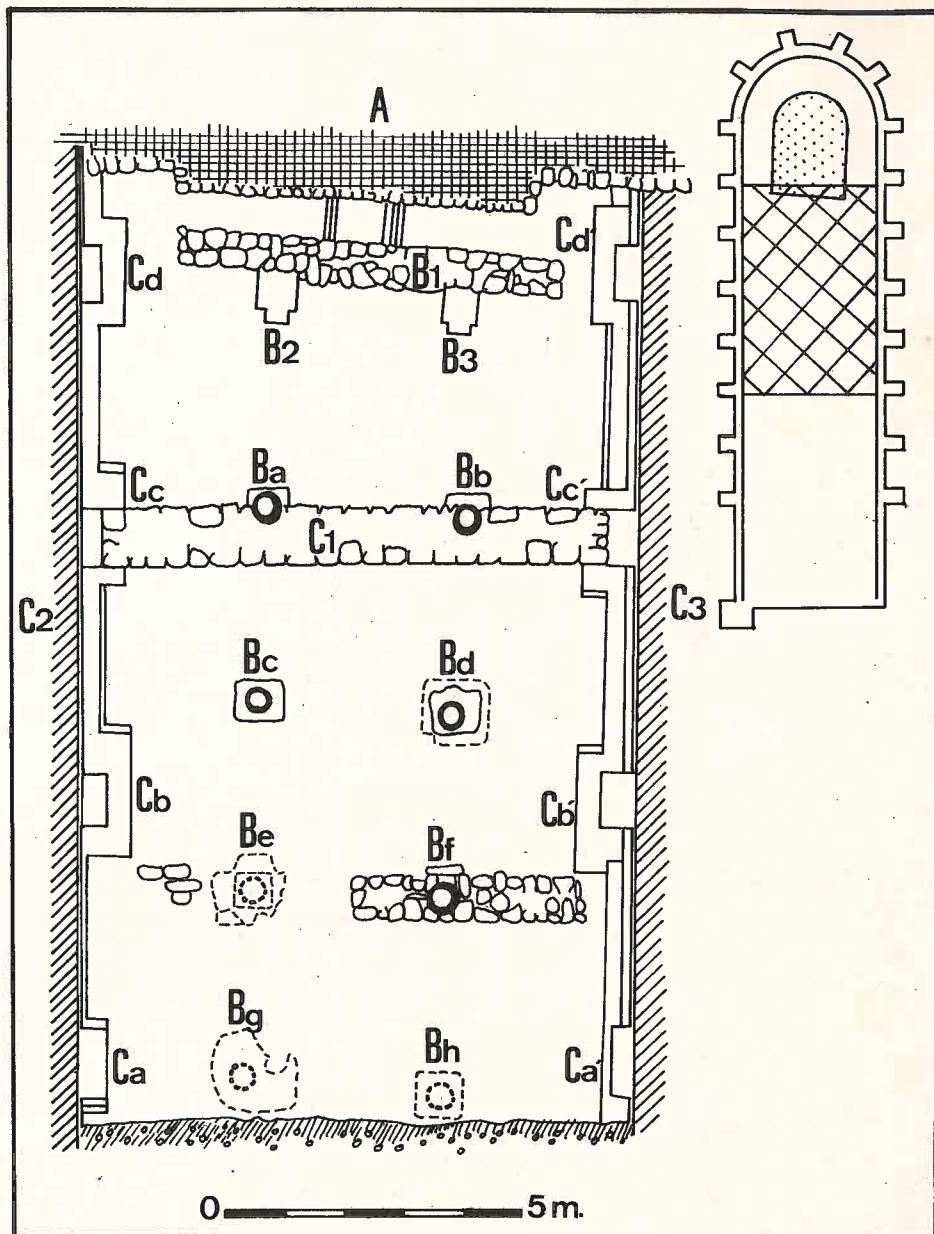
C²⁻³ : murs de l'édifice gothique.

C a.b.c.d, a'b'c'd' : fondation des pilastres de l'église gothique.

**Une communauté
de chanoines**

La règle d'Aix-la-Chapelle (816) avait précisé les statuts des chanoines en s'inspirant de la règle de saint Chrodegang. Jusqu'après le milieu du XI^e siècle, les structures religieuses établies par les Carolingiens vont perdurer. « Les chanoines sont des clercs qui vivent ensemble dans un cloître. A l'intérieur de ce cloître s'élèvent des locaux nécessaires à la vie en commun : réfectoire, dortoir, cellier, ainsi que les maisons particulières des chanoines et l'infirmierie pour les clercs âgés ou malades » (5). Les communautés de chanoines sont d'importance variable : souvent douze, parfois une vingtaine, rarement plus, sauf dans certaines collégiales royales ou épiscopales. On voit ainsi que la vie canoniale se rapproche par certains traits de la vie monastique et l'on ne s'étonnera pas de la confusion qui s'établit dans le vocabulaire employé par le moine Helgaud : *monasterium* signifie communauté, monastique ou canoniale.

L'arrêt des incursions normandes en Gaule du Nord amène, le plus souvent après 950, la multiplication de telles communautés. Celles de l'ancien diocèse de Sens ont été bien étudiées par le chanoine Veissière (6). Elles ont été fondées ou refondées de 987 (pour Saint-Séverin de Château-Landon) à 1032 (pour Saint-Martin d'Epernay). Notre-Dame de Melun et Notre-Dame d'Etampes sont des fondations du roi Robert (996-1031). Saint-Quiriace de Provins apparaît sous l'archevêque Léotheric (1000-1032).



**Les édifices
religieux de Senlis
médiévale**

La topographie de la ville de Senlis à la fin du XII^e siècle apporte de nouveaux éléments. Par chance non sinistrée ou peu s'en faut, la cité épiscopale manifeste encore sa structure antique et médiévale. L'enceinte gallo-romaine, lilliputienne, enferme huit hectares seulement. Deux édifices religieux, tous deux gothiques dans leur élévation : l'ancienne cathédrale Notre-Dame et l'ancienne collégiale Saint-Frambourg, sont édifiées à l'abri du rempart gallo-romain ; la cathédrale Notre-Dame est parallèle au *castrum*, qui lui est pour ainsi dire contigu vers le nord ; le sanctuaire de la collégiale Saint-Frambourg, distant de la cathédrale d'une centaine de mètres, chevauche le tracé du *castrum* mais la nef de l'édifice s'inscrit toute entière *intra*

muros. Les autres églises de Senlis : Saint-Pierre et Saint-Aignan, encore visibles ; Saint-Hilaire et Saint-Rieul, aujourd'hui disparues, étaient localisées *hors les murs*. Si Saint-Aignan fut fondée au XI^e siècle, Saint-Pierre, Saint-Hilaire et surtout Saint-Rieul peuvent être anticipées à la période paléochrétienne. C'étaient les plus anciennes églises de Senlis, implantées dans les nécropoles des faubourgs. La tradition qui fait de Saint-Rieul la cathédrale primitive de Senlis s'explique par l'antiquité de sa fondation ; pareille tradition existait à Meaux, la cité épiscopale voisine, où l'église Notre-Dame de Châge fut longtemps considérée comme la cathédrale primitive : comme Saint-Rieul, Notre-Dame de Châge était bâtie hors les murs. Aussi bien Saint-Rieul et Notre-Dame de Châge bénéficièrent-elles, fort tard, de privilèges honorifiques tels l'admission de leurs clergés aux premiers rangs des processions. L'église Notre-Dame de Senlis était-

2. Abside de la collégiale de Saint-Frambourg. Au premier plan, tour de l'enceinte gallo-romaine, aménagée en local d'habitation. A l'arrière-plan, le clocher de l'église Saint-Pierre (cl. R. Petit).

elle aussi vénérable que les églises consacrées à saint Rieul ou à saint Pierre? L'ancienne topographie religieuse de Rome apporte des éléments de réponse : « Constantin, peu après la paix de l'Eglise, avait érigé à la fois une cathédrale, qui fut disposée dans l'ancien palais des Laterani, c'est-à-dire *intra muros*, et une basilique construite au Vatican, à l'extérieur de l'enceinte, sur la tombe du prince des apôtres, le martyr saint Pierre. La cathédrale était le principal lieu de prière des vivants ; dans les basiliques des cimetières, les vivants priaient avec les morts... en Gaule, où les fortifications de la fin du III^e siècle avaient considérablement réduit la superficie utile des villes, la plupart des cathédrales *intra muros* n'eurent que d'assez petites dimensions jusqu'à l'époque carolingienne. Au contraire, à l'exté-

rieur de presque toutes les cités épiscopales, on peut construire des basiliques funéraires assez vastes dans le suburbium, puisque la place n'y manquait pas (7). Il y a donc lieu de croire qu'un édifice, aujourd'hui sous-jacent à la cathédrale gothique de Senlis, accompagnait l'église consacrée à saint Rieul ; le patronage de Notre-Dame, qui est attaché à la cathédrale gothique, oriente donc la recherche vers l'une des églises du groupe épiscopal mérovingien.

Le groupe épiscopal du Haut Moyen Age comptait ordinairement trois édifices, parfois davantage, édifiés côte à côte ou en file. L'exemple de Paris est bien connu. A l'est du palais civil, le groupe épiscopal incluait une église consacrée à Notre-Dame, une seconde au protomartyr Etienne, une autre à Jean le Baptiste, une quatrième à saint

3. Vaisseau de la collégiale de Saint-Frambourg en juin 1974. On distingue, au fond du sanctuaire, les armarioles qui recevaient les reliques. La barre du castrum est visible en avant du sanctuaire, à l'amorce de la nef. Au premier plan, le sommet d'un mur fermant l'un des chantiers des fondations gothiques (cl. R. Petit).





4. La tour gallo-romaine exhumée sous le sanctuaire (cl. P. Chéret).

Christophe. L'ensemble était abrité par les murailles de l'enceinte gallo-romaine dont le tracé, tout proche du mur gouttereau méridional de l'église Saint-Etienne, était parallèle à celui-ci. A Genève, l'enceinte romaine abritait quatre édifices religieux groupés, dont l'un, église Notre-Dame, appuyait son chevet sur le *castrum* gallo-romain. Le groupe de Metz rassemblait cinq édifices respectivement consacrés à Notre-Dame, saint Etienne, saint Paul, saint Pierre-le-Vieux et saint Pierre-le-Majeur. A Auxerre, les églises Notre-Dame, Saint-Jean-le-Rond et Saint-Etienne étaient disposées côte à côte. L'on sait qu'à Senlis, au XII^e siècle, fut détruite une église consacrée aux saints martyrs Gervais et Protais, dont on ignore l'emplacement. Les deux saints patronnent aussi la cathédrale gothique de Soissons, et ce n'est sans doute pas un hasard si la voie romaine reliant *Augusta Suessionum* à *Augustomagus* passait tout près du groupe épiscopal senlisien, fendait la ville antique d'est en ouest : le culte des saints s'est fréquemment propagé le long d'axes routiers. Senlis devait avoir également une église baptismale : l'édifice sur plan centré, polygonal, greffé sur le mur gouttereau méridional de l'actuelle cathédrale gothique, conserve d'importants vestiges du premier art roman et pourrait

bien être mis en rapport avec une église baptismale antérieure. Soulignons enfin l'implantation de cet édifice *au sud* de la cathédrale gothique. Le groupe épiscopal de Senlis ne pouvait en effet s'étendre vers le nord, au-delà de la muraille du *castrum* ; vers l'ouest, les édifices du palais civil excluaient l'implantation des églises de ce côté. Vers le sud, en revanche, sur le penchant du versant faiblement incliné conduisant à la petite rivière de la Nonette, il y avait place pour plusieurs édifices religieux, contigus ou voisins. Et ce même quartier pourra, plus tard, recevoir de nouveaux édifices religieux sans rapport avec les précédents malgré leur proximité immédiate. La longue digression qui vient d'être commise prend un particulier relief si l'on prête attention à la faible distance qui sépare la collégiale Saint-Frambourg et la cathédrale Notre-Dame : environ cent mètres. Car le patronage de l'ermite Frambourg, attaché à l'église de la communauté de chanoines fondée par la reine Adélaïde, exclut en effet la haute antiquité de cette église. La vénération des reliques d'un saint ermite, confesseur de surcroît, mort vers le milieu du VI^e siècle hors du diocèse de Senlis, n'a pu se propager très tôt (8). Quand bien même la chronique d'Helgaud serait muette sur la dévotion



5. Le mur prégothique contrebuté à l'est et flanqué à l'ouest de deux pilastres. A l'est, la queue de la tour gallo-romaine ; au nord, les fondations de la collégiale gothique ; à l'ouest, l'une des colonnes isolées de l'édifice prégothique et mur fermant l'un des chantiers des fondations gothiques (cl. P. Chéret)

d'Adélaïde au saint anachorète et sur sa fondation de Senlis, l'on pourrait toujours inférer pour notre église une chronologie largement postérieure au VII^e siècle. Demeure, bien sûr, l'hypothèse d'une substitution de culte. Adélaïde a pu, certes, réemployer dans sa fondation tout ou partie d'un sanctuaire précédent solidaire du groupe épiscopal et patronné par un ou plusieurs saints personnages auxquels on aurait alors substitué Frambourg. Mais, bien entendu, seules des fouilles peuvent confirmer ou infirmer cette hypothèse.

L'église gothique de Saint-Frambourg

La campagne de fouilles conduite par la Direction des Antiquités historiques de Picardie depuis le 20 février 1974 avait pour dessein de vérifier le tracé de l'enceinte gallo-romaine sous le sanctuaire de la collégiale gothique, puis d'examiner la stratigraphie de la nef jusqu'au niveau d'occupation gallo-romain. Ces deux opérations ont été menées simultanément par le directeur et ses collaborateurs, M. Jean-Luc Massy et Mme Pascale Touret-Serrant, et seront complétées par des sondages au nord et au sud des murs goutterots de l'ancienne collégiale. L'étude

exhaustive des structures découvertes suivra, mais il est d'ores et déjà possible de présenter les conclusions qui paraissent acquises (fig. 3 bis).

La preuve est désormais administrée que le sanctuaire de l'église gothique de Saint-Frambourg repose sur le noyau du rempart gallo-romain arasé et sur le remblaiement du fossé qui le précédait vers l'est. Le profil de ce fossé a pu être restitué : le pied du rempart avait été remblayé au-dessus de ses fondations et un glacis de terre compactée s'intercalait entre l'enceinte et le fossé proprement dit, dont l'axe est recouvert, de nos jours, par la rue Saint-Hilaire : la dénivellation verticale qui sépare cette rue du sanctuaire de Saint-Frambourg atteint encore huit mètres environ.

Le remblaiement de l'enceinte à la fin du XII^e siècle l'a préservée des remaniements qui, ailleurs dans Senlis, en ont déformé ou altéré le profil, le parement ou la structure. Les fondations gothiques enveloppaient le rempart sans l'entamer. L'une des tours de l'enceinte, parementée de dix assises de pastoureaux alternées avec trois rangs de briques, a été mise au jour (fig. 4). Le noyau de la tour avait dû recevoir l'autel majeur de l'église gothique.

L'abaissement des niveaux des terres immédiatement à l'ouest de la queue



7. Fût isolé sur socle rectangulaire. Les tambours sont revêtus d'un manchon de mortier à tuileaux pilés (cl. P. Chéret).



6. Colonnes de l'édifice prégothique. Au premier plan et à l'arrière-plan, murs fermant les chantiers des fondations gothiques. Le tronçon de mur au premier plan a enrobé l'une des colonnes isolées (cl. P. Chéret).

de cette tour amena la découverte d'un lambeau de mur intérieurement contreforté de deux pilastres et contrebüté à l'extérieur par un massif de maçonnerie en blocage (fig. 5). Ce mur est encore revêtu de peintures, d'un extrême intérêt. L'édifice, parallèle à l'enceinte gallo-romaine, est prolongé vers l'ouest par une file de colonnes isolées, dont les tambours sont entourés de manchons à tuileaux pilés, reposant sur des socles rectangulaires (fig. 5, 6 et 7). Une baie s'ouvre entre les deux pilastres, et la trace d'un massif de maçonnerie, encore bien visible, s'inscrit entre les deux piles : sans doute celle d'un autel. Ce massif avait été complètement récupéré et la partie subsistante de l'édifice arasée, y inclus les deux pilastres et les cinq colonnes subsistantes. Les cavées des fondations de la collégiale gothique avaient tranché l'édifice vers le nord et vers le sud. Un amas de verres à vitrage fut recueilli à proximité de la baie, près du massif de contrebütement. Le mur de cet édifice s'élève à très faible distance du rempart gallo-romain : environ 1,50 m. Le plan d'arasement avait tranché l'élévation du monument à 1,60 m au-dessus de son niveau de circulation.

La stratigraphie situe bien la chronologie relative de destruction. Après effondrement du toit charpenté, les ouvriers gothiques ont comblé l'édifice par les terres qu'ils avaient extraites de leurs fondations : ceci explique



8 Les fondations du mur goutterot méridional de la nef gothique. Au premier plan à gauche, muret de fermeture, partiellement démonté, d'un chantier de fondations. Le dallage de l'édifice prégothique n'a pas été récupéré sous le muret et à ses abords immédiats. On notera, de part et d'autre du muret, la mutation du style des fondations et la « harpe » à redans qui traduit cette mutation dans l'appareil de l'élévation (cl. P. Chéret).

pourquoi le remblaiement ne contient que des tessons gallo-romains. Les ouvriers effondrèrent ensuite les parties hautes des murs, recouvertes par un enduit de plâtre peint. Mais toute la partie occidentale de l'édifice a été récupérée après effondrement : il n'en subsiste rien et on ne peut donc en restituer le plan et les limites.

L'échelonnement des travaux au niveau des fondations rend compte de ce qui précède. Les fondations de la collégiale furent réalisées en trois étapes au moins, l'interruption des travaux étant à chaque fois matérialisée par l'édification d'un mur soigneusement appareillé qui fermait vers l'ouest le chantier qui venait d'être achevé (fig. 6). Sans doute ces chantiers devaient-ils être couverts, pour être mis à l'abri des intempéries. Ainsi peut être expliquée la contradiction entre l'unité de style de l'élévation et la longue période, attestée par les documents littéraires, qui sépare le début des travaux et l'appel à la générosité publique en 1259. A cette date, le gros œuvre était certainement achevé, mais son financement n'était pas encore couvert. La construction des fondations par étapes est d'ailleurs évidente puisque le style de ces fondations varie d'une étape à l'autre (fig. 8).

Dans un sanctuaire prégothique, un décor peint de tradition carolingienne

Demeure à situer la chronologie *absolue* et la destination de l'édifice prégothique mis au jour. C'est là entreprise délicate puisque cet édifice n'a pas succédé à un bâtiment antérieur : les sondages effectués sous son sol n'ont livré qu'un remblai gallo-romain noirâtre solide de structures arasées. La tradition senlisienne du temple de Minerve — ou de Cybèle — en cet endroit peut fort bien s'expliquer par la découverte de blocs sculptés ou inscrits, réemployés dans les libages des fondations du *castrum* et mis au jour par les ouvriers qui édifièrent l'un ou l'autre monument. Les réemplois systématiques d'éléments d'architecture antique dans les maçonneries de l'édifice prégothique témoignent en tout cas qu'il existait, sur place ou à proximité immédiate, un ou plusieurs monuments gallo-romains. Comme la partie d'édifice mise au jour ne repose pas sur le remblai d'incendie d'un monument antérieur, seule la structure et son décor peuvent orienter la recherche.

Cet édifice est bâti sur plan carré, avec une hauteur sous charpente qu'on peut estimer à 3,50 m environ. Large de 0,80 m, le chevet plat est contreforté par deux pilastres séparés par

une baie dont la base est toujours visible ; un massif de blocage était appliqué au mur sous cette baie, et l'on peut en apprécier les limites par la perturbation du sol de l'édifice consécutive à la destruction du massif : environ 1,50 m de côté. Le sol, en plâtre cuit au bois, est relayé, au-delà de la première travée vers l'ouest, par un dallage reposant sur une semelle de mortier sablonneux. Le dallage ne subsiste plus que sous l'un des murs de fermeture d'un chantier de fondations (fig. 8) ; partout ailleurs, il a été récupéré. Cinq colonnes isolées, à tambours circulaires, subsistent encore ; l'entrecolonnement atteint 3 m. Les tambours ont été enduits, sur toute leur surface, d'un mortier à tuileaux et à verre pilé, donnant à distance l'illusion du marbre rouge. L'un des socles rectangulaires (100 x 60 cm) présente un trou de louve ; l'un des tambours, plus large, est masqué par une banquette de plâtre qui en dissimule le caractère inesthétique (fig. 9). L'emploi général du plâtre dans l'édifice ne doit pas étonner : d'importantes carrières de gypse étaient et sont toujours ouvertes à une vingtaine de kilomètres au sud de la ville, près de Meaux. Au-delà vers l'ouest, toute l'architecture du monument a été récupérée : colonnes, socles et dallage.



9. Colonne isolée de l'édifice prégothique. Le diamètre du tambour inférieur du fût est plus grand que celui des autres tambours et a été dissimulé sous un massif de plâtre, partiellement disparu (cl. P. Chéret).

Les manchons à tuileaux pilés qui recouvrent les colonnes sont incisés de graffites. L'on peut en isoler plusieurs types : cercles, pointés ou sécants ; « jeux de marelle » ; lettres isolées ; croix latines ; représentations zoomorphes ou anthropomorphes. L'un de ces graffites surtout mérite attention : il représente une licorne foulant du pied droit ce qui paraît être un chapiteau corinthien schématisé ; l'animal est sommé d'une inscription latine : VNICORNIM (fig. 10). Il ne faut pas prêter, croyons-nous, une importance excessive à ces graffites, qui peuvent être l'œuvre des fidèles qui fréquentaient l'édifice ou même, pour certains, des ouvriers qui élevèrent les colonnes et les recouvrirent de mortier.



10. L'un des graffites incisant les manchons des colonnes (cl. P. Chéret).

Le décor peint évoque tout à fait la tradition carolingienne. Lettres capitales et personnages, plis des robes et tons des couleurs, tout s'accorde à situer les fresques avant le milieu du XI^e siècle. Il convient ici d'entrer assez avant dans l'étude du décor et souligner d'emblée le hiératisme des personnages peints, la position de leurs pieds, la finesse du drapé et la palette des couleurs : sur panneaux enduits de chaux blanche se détachent deux personnages en habits épiscopaux, décapités par le niveau d'arasement, et peints des quatre tons pratiqués par les peintres carolingiens : l'ocre rouge, l'ocre jaune, le gris et le blanc (fig. 11 et 12). Le personnage du pilastre méridional évoque les miniatures carolingiennes du IX^e siècle,

celles des ateliers de la Cour. Le style de ces peintures exclut en tout cas leur origine champenoise ou rhénane. Les pieds des deux personnages reposent sur des socles peints, l'un d'une frise de bâtons brisés, thème fréquent dans le décor du premier âge roman, mais aussi dès le IX^e siècle ; le second d'un panneau vermiculé à l'imitation du marbre (voir fig. 13). La silhouette des deux personnages paraît, à distance, traitée à l'identique ; mais une dissymétrie flagrante apparaît lorsqu'on s'en approche. Le personnage du pilastre méridional est finement peint, avec une précision qui l'apparente, comme on l'a vu plus haut, au décor des manuscrits carolingiens (fig. 14

et fig. 15) ; celui du pilastre septentrional est schématisé et les plis de la robe réduits à l'essentiel (fig. 13). La dissymétrie se poursuit dans le décor peint au nord et au sud des pilastres : les palmettes peintes sur le mur au sud du pilastre méridional participent de l'extrême finesse du personnage figuré sur ce pilastre (fig. 16), tandis que le damier géométrique figuré au nord du pilastre septentrional suggère l'œuvre appliquée, mais gauche, d'un simple artisan (fig. 17). L'on pourrait en conclure à deux ateliers séparés. Sans doute faut-il répondre par la négative : les lettres capitales qui légendent, horizontalement ou verticalement, les sujets

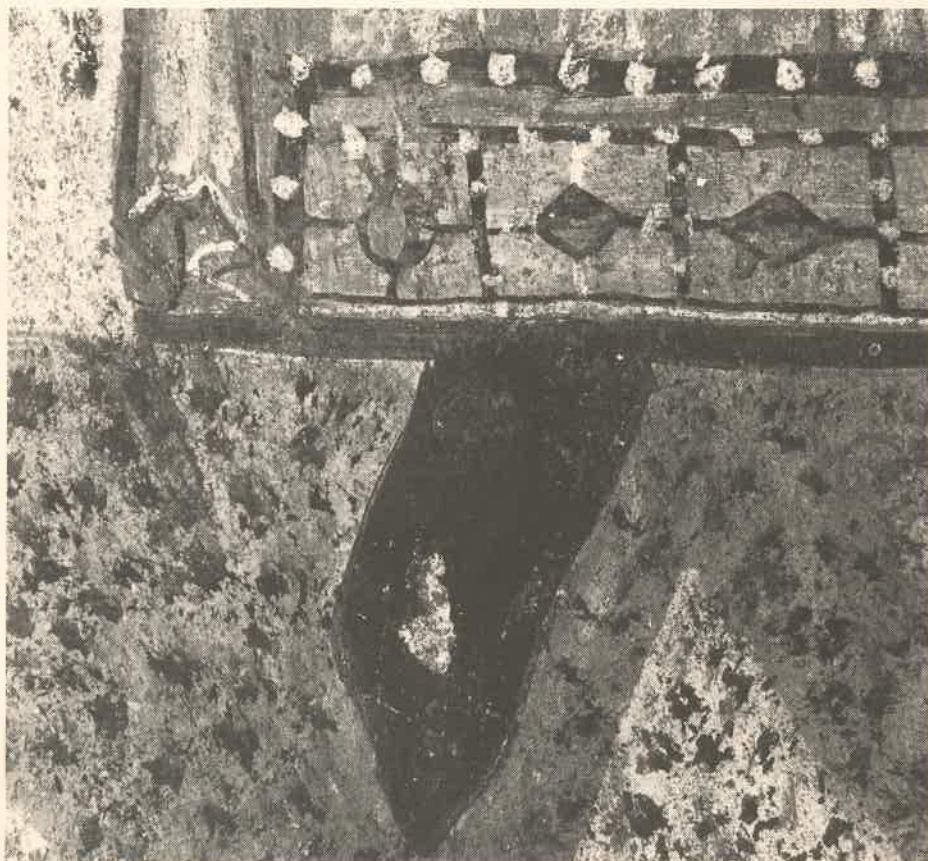
représentés sur le mur et sur les pilastres sont traitées à l'identique ; l'analyse et les observations effectuées à ma demande par MM. Stefanaggi et Ten Kate, du laboratoire de Recherches des Monuments historiques, attestent que le décor peint de l'édifice a été réalisé en une fois. Compagnons et apprentis d'un même atelier se sont ainsi partagés la besogne. « L'on a certainement affaire à une technique de vraie fresque », signale d'autre part M. Stefanaggi.

Les lettres capitales qui légendent les pilastres et le mur appellent les mêmes remarques (fig. 18, 19). Le XII^e siècle est exclu puisqu'alors les onciales se multiplient. Les hastes des lettres, leur ornementation, les croix latines qui commencent ou achèvent les citations, tout évoque, là encore, les caractères des manuscrits carolingiens du IX^e siècle.

Est-ce à dire qu'il faille rapporter l'édifice, structure et décor, à cette période ? La tranche chronologique couverte par le règne des Carolingiens interdit au contraire de faire coïncider art et dynastie. L'on sait à présent que la civilisation matérielle de la Gaule du Nord continuait, par simple évolution, celle de l'Antiquité gallo-romaine, au moins jusqu'aux incursions normandes, tandis qu'un nouveau monde apparaît au X^e siècle, une fois la paix et la sécurité revenues. Une même dynastie connaît donc deux arts de vivre. Notre édifice, encore tout imprégné de traditions antiques, peut-il être situé dans le temps avec précision ? Certes, les chevets plats sont fréquents dans les églises au nord de la Loire à l'époque dite préromane : « Beaucoup d'églises étaient terminées à l'est par un simple mur droit et, d'autre part, l'épaisseur de 0,80 m est une dimension courante pour les murs des églises construites à cette époque » (9). Lors des fouilles de la cathédrale Notre-Dame de Paris, en 1711 et 1858, fut repéré le chevet droit d'une église, sans doute fondée à la période mérovingienne. Mais les réemplois systématiques d'éléments gallo-romains dans l'architecture de l'édifice exhumé sous la collégiale gothique de Saint-Frambourg excluent, aussi bien pour le mur de chevet que pour les colonnes isolées de la nef, une origine antérieure au X^e siècle. La période privilégiée pour de tels réemplois s'étend de 950 environ jusque vers 1025.

Peut-on dès lors admettre le réemploi, par Adélaïde, du sanctuaire de l'une des églises du groupe épiscopal de Senlis ?

La reine aurait simplement construit la nef de l'église du nouveau « monastère » à l'ouest d'un sanctuaire qu'elle aurait incorporé dans le nouvel édifice. Cette hypothèse est infirmée de plusieurs manières. Il n'est pas de tra-



15. Détails du personnage peint sur le pilastre méridional (cl. P. Chéret).



18. Détail des lettres capitales du pilastre méridional.



14. Panneau peint du pilastre méridional (cl. P. Chéret).



13. Panneau peint du pilastre septentrional (cl. P. Chéret).



16. Frise de palmettes peinte sur le mur de l'édifice prégothique à la suite du pilastre méridional (cl. P. Chéret).



17. Damier et listels peints sur le mur de l'édifice prégothique à la suite du pilastre septentrional (cl. P. Chéret).

19. Une lettre capitale peinte sur les pilastres.



dition d'effondrer les nefs en maintenant les sanctuaires ; c'est le contraire qui est de règle. Ajoutons que la distance séparant la cathédrale Notre-Dame et le chœur de Saint-Frambourg, pour médiocre qu'elle soit, est très supérieure à celle qui sépare d'ordinaire les églises d'un groupe épiscopal : une vingtaine de mètres, rarement plus de trente mètres. C'est le cas à Paris, à Sens, à Auxerre. Or, l'on atteint, à Senlis, près de cent mètres. Il est vrai que d'autres édifices religieux peuvent s'intercaler entre Notre-Dame et Saint-Frambourg, mais une nouvelle objection apparaît à l'examen attentif de la stratigraphie dans l'église prégothique : les socles des colonnes isolées succédant aux pilastres ont été enveloppés, près de leur base, d'une pellicule de plâtre coulée après leur mise en place : ce pourrait être le témoignage d'une seule campagne d'édification, aussi bien pour le sanctuaire à sol plâtré que pour la nef à sol dallé. Les traditions carolingiennes et l'art de cour qu'elles suggèrent peuvent elles-mêmes être portées au compte d'Adélaïde, issue de haute noblesse, épouse et mère de roi. Le mur du cloître canonial de Saint-Frambourg, toujours visible par places,

relie cependant la chapelle épiscopale du XII^e siècle au mur goutterot septentrional de la collégiale gothique (fig. 20). L'abbé Müller, historien de Senlis, note avec justesse : « L'archéologue attentif qui étudie ce quartier doit distinguer, entre le côté nord de Saint-Frambourg et la rue appelée aujourd'hui du Chancelier-Guérin, deux murs également antiques, mais véritablement distincts » (10). Il serait important d'effectuer une fouille au pied de ce mur pour en établir la chronologie exacte ; son tracé double, à faible distance (une dizaine de mètres) la muraille de l'ancien castrum. Le XII^e siècle est marqué d'ailleurs, à Senlis comme dans les autres villes, par la destruction d'anciennes églises et par la construction de nouveaux édifices culturels, mais cette destruction affecte alors, sans distinction, des églises construites dès le VI^e siècle et d'autres à la fin du X^e ou même au XI^e siècle. A Senlis, on sait que l'église consacrée aux saints Gervais et Protais est alors détruite (11), et un autel particulier en reçoit le souvenir dans la nouvelle cathédrale gothique, tandis que la collégiale édifiée par la reine Adélaïde aux environs de l'an mil est rebâtie de fond en comble.



20. Le mur du cloître canonial de Saint-Frambourg près de la chapelle épiscopale. La rue du Chancelier-Guérin a éventré le mur du cloître. Au haut et à droite sur le cliché, on discerne le mur goutterot méridional de l'ancienne chapelle épiscopale (XII^e siècle). A l'arrière-plan s'ouvre la place de la cathédrale de Senlis.

(1) Müller (abbé) : Histoire de Senlis, p. 357 : « En 1177, l'église bâtie par Adélaïde... succombait à une vieillesse précoce : videntes ecclesiam nostram vetustatis quodam senio acclinantem et structurae veteris ignobilitate despicibilem ». Pour faire affluer les dons, le roi Louis VII expose les reliques contenues dans l'église d'Adélaïde, réputées pour leur nombre, en particulier le corps de saint Frambourg (dans une châsse d'argent) avec son aube et sa chasuble ; une épine de la Sainte Couronne ; une manche et la ceinture de la Vierge (sic) ; des ossements de saint Gerbauld, évêque de Bayeux, de saint Silvin, évêque de Thérouanne, de saint Vigor, autre évêque de Bayeux ; de sainte Berthe, sainte Ludovonne, saint Eloi ; la tête de sainte Oda, une côte de saint Eusèbe, le « cornet » de Roland — c'est-à-dire son olifant. En tout, 52 reliques furent dénombrées à l'ouverture du trésor en 1170. Les armariales qui s'ouvrent dans le sanctuaire de l'église gothique étaient destinées à recevoir les châsses de saint Frambourg, sainte Berthe, sainte Ludovonne, saint Silvin, saint Gerbauld, saint Vigor, saint Baugaire, et d'un saint inconnu (cujus nomen vetustate deletum legia nobis non potuit, précisent les inventaires).

(2) Louvet (Pierre) : Histoire des Antiquités du Diocèse de Beauvais, 1635, t. 2, p. 14 : « Dedans l'enclos de la cité de Senlis ou forteresse est l'église de Saint Frambourg fondée selon aucuns par le Roy Charlemagne et selon les autres par la mère du Roy Robert ». Le moine Helgaud, historien du roi Robert le Pieux, en rapporte la fondation en ces termes : « Mater eius dicta Adhelaidis admiranda satis in devotione regina fecit monasterium S. Frambaldi in civitate Sylvanectensi ubi duodecim ad serviendum Dominum clericos lisis, et de quibus viverent abunde subministravit » (Epitome Vitae Roberti Regi. Tous les

anciens historiens de Senlis se font l'écho de la tradition qui fait succéder l'église de Saint Frambourg à un temple gallo-romain. (3) « Saint Frambald, vulgairement appelé Saint Frambourg, étoit d'Auvergne. Il passa sa jeunesse à la cour des rois de France. Mais, soupirant après la liberté des saints, il quitta le monde pour ne plus s'occuper que de l'éternité. Il se retira d'abord au village d'Ivry, près de Paris, où il mena la vie d'un reclus... Il alla se renfermer dans l'abbaye de Mici, au diocèse d'Orléans. Il passa depuis dans le Maine, où il mourut vers l'an 542. Ses reliques ont été transportées à Senlis, et s'y gardent dans l'église collégiale de son nom. Il s'en fit une nouvelle translation en 1177, et le roi Louis VII assista à la cérémonie avec le légat du Saint-Siège... (Vies des Pères, des Martyrs, et des autres principaux saints, tirées des actes originaux et monuments les plus authentiques, avec des notes historiques et critiques, ouvrage traduit librement de l'anglais d'Alban-Butler, par M. l'Abbé Godescard, chanoine de Saint-Honoré - Nouvelle édition, augmentée, revue et corrigée - Tome septième - A Lyon, chez Rivoire, 1818.)

(4) Cf. note 2.

(5) Veissière (abbé Michel) : Une communauté canoniale au Moyen Age : Saint-Quiriac de Provins (XI^e-XIII^e siècles), dans Soc. Hist. et Arch. de Provins, Documents et Travaux, I, 1961, p. 16.

(6) Cf. note 5.

(7) Hubert (Jean) : Mémorial de l'année martinienne, conclusion, pp. 219-220, dans Bibl. de la Soc. Hist. et Eccl. de la France, Paris, Vrin, 1962.

(8) Cf. note 3.

(9) Hubert (Jean) : Les origines de Notre-Dame de Paris, dans Revue d'Histoire de l'Eglise de France, 1965, p. 10.

(10) Müller, ouvr. cit., p. 547.

(11) Ibid., p. 502.